



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Journal

Conseil du développement industriel

N° 1

Quarantième session

Vienne, 20-22 novembre 2012

PROGRAMME DES SÉANCES

DU MARDI 20 NOVEMBRE 2012

9 heures	Réunion de coordination de l'Union européenne	SALLE DE CONFÉRENCE M2
9 h 30	Chefs de délégation	SALLE DE CONFÉRENCE M1
10 heures	1^{re} séance plénière	SALLE DU CONSEIL B
	Ouverture de la session	
	Point 1: Élection du Bureau	
	Point 2: Adoption de l'ordre du jour (déclaration du Directeur général)	
	Déclarations des ministres	
	Point 3: Rapport annuel du Directeur général pour 2011	
12 h 30	Réunion du Bureau	M01 16
14 heures	Groupe de travail du Groupe des 77	M0E 100
14 heures	Réunion de coordination de l'Union européenne	SALLE DE CONFÉRENCE M2
15 heures	Manifestation parallèle sur le développement industriel durable: expérience des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en matière de compétitivité, d'innovation et de création d'emplois	SALLE DU CONSEIL B

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance au Rédacteur du *Journal*, bureau M01 23, numéro de téléphone 26060, poste 4660.

Pour la documentation relative aux points de l'ordre du jour, prière de consulter le document IDB.40/CRP.1.

V.12-57309 (F)



Merci de recycler 

17 heures 2^e séance plénière

SALLE DU CONSEIL B

- Point 13: Date et lieu de la quinzième session de la Conférence générale
- Point 11: Processus de sélection pour le poste de Directeur général: mise en place d'un forum des candidats
- Point 4: Rapport du Comité des programmes et des budgets:
- a) Rapport du Commissaire aux comptes
 - b) Situation financière de l'ONUDI
 - c) Renforcement des programmes de l'ONUDI au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts
 - d) Mobilisation de ressources financières

17 h 30 *Consultations informelles (1^{re} réunion)*

SALLE DE CONFÉRENCE M1

18 heures Réunion des Amis du Rapporteur

M01 23

SÉANCES PRÉVUES

LE MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012

10 heures	3^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL B
	Point 4: (suite)	
	Point 5: Activités du Groupe de l'évaluation	
	Point 6: Activités du Corps commun d'inspection	
	Point 7: Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement et de l'énergie	
10 heures	<i>Consultations informelles (2^e réunion)</i>	SALLE DE CONFÉRENCE M1
14 h 30	Ouverture de l'exposition "Énergies, pour un monde durable"	à l'extérieur de la SALLE DU CONSEIL B
15 heures	Manifestation parallèle "Plate-forme pour l'industrie verte"	SALLE DU CONSEIL B
17 heures	4^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL B
	Point 8: Examen des progrès des délibérations du groupe de travail informel	
	Point 9: Questions relatives au personnel	
	Point 12: Innovation industrielle et capacité productive	
17 heures	<i>Consultations informelles (3^e réunion)</i>	SALLE DE CONFÉRENCE M1

JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

9 h 30	Réunion du Bureau (si nécessaire)	M01 16
10 heures	5^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL B
	Point 10: Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres	
10 heures	<i>Consultations informelles (4^e réunion) (si nécessaire)</i>	SALLE DE CONFÉRENCE M1
15 heures	6^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL B
	Point 14: Ordre du jour provisoire et date de la quarante et unième session	
	Adoption des décisions	
	Point 15: Adoption du rapport	

INVITATION

À l'occasion de la quarantième session du Conseil du développement industriel de l'ONUDI



*le Directeur général de
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
M. Kandeh K. Yumkella*

a l'honneur d'inviter tous les participants

*à une réception
le mardi 20 novembre 2012, à 18 h 30*

au Restaurant du CIV

Dans le cadre de l'initiative "zéro papier à l'ONUDI", le Secrétariat informe les délégations que, pour réduire la consommation de papier et en limiter l'impact écologique, il n'imprime plus les invitations.

AVIS

Manifestation parallèle sur le développement industriel durable: expérience des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) en matière de compétitivité, d'innovation et de création d'emplois

La manifestation parallèle aura lieu le mardi 20 novembre 2012, de 15 heures à 18 heures, dans la salle du Conseil B. Elle offrira un cadre pour discuter des défis de développement industriel que doivent relever les BRICS aujourd'hui. L'orateur principal sera M. Jomo Kwame Sundaram, Sous-Directeur général, Département du développement économique et social de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Énergies, pour un monde durable

L'exposition sera ouverte le mercredi 21 novembre 2012, à 14 h 30, à l'extérieur de la salle du Conseil B. L'énergie est au cœur des questions de développement durable humain, économique et social. À l'occasion de l'Année internationale de l'énergie durable pour tous, la Mission permanente de la France auprès de l'ONUDI organise, en collaboration avec l'ONUDI, une exposition conçue par le Centre régional de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle) avec l'appui de l'Institut français et l'assistance de plusieurs institutions de recherche. L'exposition met en évidence l'importance de l'accès à l'énergie dans les pays en développement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables. Destinée au grand public, elle s'articule également autour de thèmes comme le lien entre énergie et développement, l'impact de besoins énergétiques sans cesse croissants sur les changements climatiques, le potentiel des énergies renouvelables.

Manifestation parallèle "Plate-forme pour l'industrie verte"

La manifestation parallèle aura lieu le mercredi 21 novembre 2012, de 15 heures à 17 heures, dans la salle du Conseil B. Elle s'ouvrira sur une présentation du concept et des objectifs de la Plate-forme, qui sera suivie d'un débat sur le changement de paradigme que constitue, dans les modèles de croissance économique, l'importance accordée désormais à la productivité des ressources au détriment de la productivité du travail, l'accent étant mis sur le rôle que pourrait jouer la Plate-forme dans cette transition. Les animateurs de la manifestation seront M. Paul Hohnen, Sustainability Strategies; S. E. M^{me} Veronica Sión, Ministre équatorienne de l'industrie et de la productivité; S. E. M. Marcin Korolec, Ministre polonais de l'environnement, M^{me} Monique Barbut, ancienne Directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial et M. Friedrich Hinterberger, Président du Sustainable Europe Research Institute.

Textes des déclarations écrites

Sauf instruction contraire indiquant clairement qu'ils ne doivent pas être mis en ligne sur Internet, les textes des déclarations soumises au Groupe du contrôle et du service des séances seront diffusés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/idb/40).

Espaces Internet

Il y aura deux espaces Internet au rez-de-chaussée du bâtiment M; ils seront équipés d'ordinateurs de bureau connectés à l'Internet.

Documents du Conseil du développement industriel sur Internet

Tous les documents officiels du Conseil du développement industriel peuvent être consultés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/idb/40).

Bureaux et numéros de téléphone

	<i>Bureau</i>	<i>Numéros de téléphone et poste*</i>
Président du Conseil du développement industriel	M01 16	26060-4230/4685
Directeur général	M01 27	26060-4680
Directeurs principaux		
Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique	D1901	26026-5578
Division de la recherche stratégique, de l'assurance qualité et de la promotion	D2108	26026-4820
Division de la gestion générale et de l'appui aux programmes	D1661	26026-5427
Adjoint du Directeur général	D2201	26026-3470
	M0127	26060-4680
Secrétariat des organes directeurs		
Secrétaire des organes directeurs	M01 14	26060-4685/4686 26060-4644/4691 26026-3708/5232
Attachés aux relations extérieures (séances plénières)	M01 23	26060-4661/4708 26026-4567
Attaché aux relations extérieures (consultations informelles)	M01 22	26060-4663/4664 26026-3508
Rédacteur du <i>Journal</i>	M01 23	26060-4660
Inscription des participants	Porte 1	26060-3991/3992
Distribution des documents	Guichet de distribution des documents M1	26060-4617

* Pour les appels téléphoniques à l'intérieur du bâtiment des conférences, composer uniquement le numéro de poste.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Journal

1. Durant la présente session, le *Journal* paraît chaque jour à la première heure. On y trouve des informations sur les séances de la journée, un bref résumé des séances plénières de la veille, la liste des séances prévues pour le lendemain et des avis divers.

Le *Journal* sera également affiché sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/idb/40) la veille du jour de la session auquel il se rapporte.

Inscription des participants

2. Tous les participants non titulaires d'un badge valide pour la session sont invités à se présenter personnellement, dès leur arrivée, au bureau d'inscription situé à la Porte 1.

3. Les délégations sont priées de notifier, par écrit, au personnel du bureau d'inscription ou du Secrétariat (bureau M01 14) toute modification qui pourrait être apportée aux renseignements fournis dans la communication officielle, de sorte que le fichier servant à établir la liste des participants puisse être tenu à jour. Seuls les représentants dont le nom aura été communiqué par écrit figureront sur ladite liste.

Badges d'accès au CIV

4. Chaque participant devra, pour accéder au Centre International de Vienne (CIV) au cours de la session, porter un badge avec photographie. Les notifications écrites portant une signature autorisée doivent être envoyées en pièce jointe à un courrier électronique à l'adresse suivante: pmo-registrations@unido.org. En outre, tous les membres de la délégation qui ne sont pas déjà titulaires d'un badge valide devront fournir une adresse électronique. Le système d'inscription enverra automatiquement un courrier électronique à l'adresse spécifiée pour demander au représentant de télécharger sa photo d'identité au format .jpeg (d'une taille inférieure à 2 MB). L'original des notifications doit également être envoyé au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2209, ONUDI, Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche).

5. Les représentants qui détiennent déjà un badge d'accès au CIV ne figureront sur la liste des participants que si leur nom a été transmis dans les communications concernant la composition de la délégation faites au Secrétariat.

6. Les chefs de délégation des États Membres qui ont le droit de faire des achats à l'économat se verront remettre un badge donnant accès à l'économat (voir par. 18 et 19).

Réservation de salles pour les réunions de groupe

7. Les délégations désirant organiser des réunions de groupe devront contacter le Groupe du contrôle et du service des séances (bureau M02 22, téléphone: 26060, poste 5455, 3115 ou 4615).

Texte des interventions préparées

8. Afin de faciliter le travail des interprètes, les intervenants sont priés de bien vouloir communiquer à l'avance, le plus tôt possible et en 12 exemplaires au moins, le texte de leur intervention au fonctionnaire des conférences des séances plénières, ou au Groupe du contrôle et du service des séances (bureau M02 22).

9. Sauf instruction contraire indiquant clairement qu'ils ne doivent pas être mis en ligne sur Internet, les textes des déclarations soumises au Groupe du contrôle et du service des séances seront diffusés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/idb/40).

Interprétation simultanée

10. Les discours prononcés dans l'une des langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) sont interprétés dans les autres langues officielles.

11. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles. Dans ce cas, il doit assurer l'interprétation de son discours dans l'une des langues officielles, l'interprétation dans les autres langues officielles étant alors assurée par les interprètes officiels du Secrétariat.

12. Dans les salles de réunion où seront assurés des services d'interprétation, chaque siège sera muni d'un récepteur et d'écouteurs. Les participants sont priés de ne pas emporter les récepteurs et écouteurs à la fin des séances, afin que le matériel puisse être vérifié et, le cas échéant, rechargé avant la séance suivante.

Enregistrements sonores

13. Des enregistrements sonores des séances plénières seront établis. Les enregistrements sonores de toutes les séances plénières seront disponibles dans toutes les langues officielles sur l'Extranet de l'ONUDI (www.unido.org/extranet).

Distribution des documents

14. Les principaux documents seront disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les documents établis avant la session peuvent être consultés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/idb/40). Les stocks étant limités,

tous les participants sont priés d'apporter ces documents avec eux. Les documents de séance sont disponibles sur l'Extranet de l'ONUDI (www.unido.org/extranet).

15. Pendant la session, les participants pourront se procurer les documents au comptoir de distribution des documents (au 1^{er} étage du bâtiment M) où un casier sera réservé à chaque délégation. Ce comptoir ouvrira tous les jours à 8 h 30 et fermera une demi-heure après la fin de la dernière séance de la journée.

16. Il est rappelé aux participants que seuls des publications et documents officiels de l'ONUDI et de l'ONU et les annonces de réunions officielles des divers groupes à Vienne peuvent être déposés dans les casiers des délégations. Pendant la session, les invitations officielles pourront également être remises au comptoir de distribution des documents pour être placées dans les casiers. La distribution de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants doit être approuvée par le Secrétaire des organes directeurs (bureau M01 14).

Espace Internet

17. Il y aura, au rez-de-chaussée du bâtiment M, un espace Internet avec des ordinateurs équipés des logiciels standard et d'un accès à l'Internet.

Économat

18. L'économat du CIV, ouvert de midi à 19 heures, est situé au premier sous-sol du bâtiment F. Seuls peuvent y accéder et y effectuer des achats les détenteurs d'un badge donnant accès à l'économat.

19. En vertu de l'accord relatif à l'économat conclu entre l'ONUDI et la République d'Autriche, les chefs des délégations des États Membres aux réunions de l'ONUDI et aux réunions convoquées par l'ONUDI – sauf s'ils sont de nationalité autrichienne ou apatrides résidant en Autriche – ont le droit d'accéder à l'économat *pendant la durée de la session*. Toute question concernant la délivrance des badges donnant accès à l'économat devra être adressée au Secrétariat des organes directeurs (bureau M01 14). De plus amples informations concernant les achats à l'économat peuvent être obtenues à l'adresse suivante: Commissary.CustomerService@iaea.org.

Service médical

20. En cas d'urgence, appeler le poste 22222. Il convient de noter que le Service médical commun n'est pas en mesure d'assurer des consultations médicales générales pour les participants, notamment celles devant donner lieu à la délivrance d'ordonnances. Pour les soins médicaux d'urgence, le Service médical dispose d'une infirmerie au

7^e étage du bâtiment F (téléphone 2600, postes 22223 et 22225). Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 heures (le jeudi jusqu'à 15 heures) et, pour les urgences, à tout moment pendant les heures de travail. En dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (F0E21, téléphone 26060, poste 99 ou 3903).

21. La pharmacie située à côté du Service médical (salle F0709) est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures.

Sécurité

22. Veuillez ne pas vous séparer de vos bagages ni de vos porte-documents. Tout objet suspect devra être immédiatement signalé au personnel de sécurité.

23. Le Bureau des objets trouvés, administré par la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, se trouve dans la salle de permanence située en face de la cafétéria, dans le bureau F0E18 (téléphone 26060, poste 3903 ou 3904).

24. Pour contacter les services de sécurité en cas d'urgence, composer le 99.

Places de stationnement

25. Les voitures enregistrées des missions permanentes pourront stationner au CIV comme à l'habitude.

26. Le CIV ne prévoit pas de places de stationnement pour les voitures non enregistrées. Celles-ci pourront toutefois être autorisées à déposer ou à prendre des passagers si le personnel de sécurité en est informé à l'avance. Une note verbale devra être envoyée à cet effet à l'adresse suivante: protocol@unido.org (voir annexe). Les participants ne disposant pas de voiture de fonction ont tout intérêt à utiliser l'excellent système de transports en commun disponible, car le CIV se trouve à côté de la station "Kaisermühlen – Vienna International Centre" de la ligne de métro U1.

Banque

27. Une banque autrichienne (dont le personnel est multilingue) assure tous les services bancaires dans ses agences du CIV. Les agences de la Bank Austria se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment C et au rez-de-chaussée du bâtiment D. Les opérations bancaires sont assurées par l'agence située au 1^{er} étage du bâtiment C.

28. La banque est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 heures à 15 heures et le jeudi de 9 heures à 17 h 30.

29. Des distributeurs automatiques de billets acceptant les cartes internationales sont disponibles au 1^{er} étage (C0113) et au rez-de-chaussée (D0E71). Le bureau de poste situé au 1^{er} étage du bâtiment C

assure également certains services bancaires de 8 heures à 17 heures.

Services postaux

30. On trouvera au 1^{er} étage du bâtiment C un bureau de poste qui assure tous les services courants, des services de courrier express et des services bancaires, du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. Ce bureau de poste propose également d'autres services, notamment des virements rapides effectués par la société Western Union et la vente de cartes de téléphone prépayées utilisables dans les cabines téléphoniques et dans certaines chambres d'hôtel, de matériel d'emballage (boîtes et enveloppes), de souvenirs de l'Administration postale des Nations Unies et de billets de loterie.

31. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées dans les bureaux de poste et chez les buralistes (*Tabak-Trafik*) de Vienne.

Utilisation de téléphones et d'ordinateurs portables

32. Les représentants sont priés de bien vouloir éteindre à l'intérieur des salles de conférence leurs téléphones portables, qui causent des brouillages radioélectriques dans le système sonore et nuisent ainsi à la qualité de l'interprétation et de l'enregistrement des débats. L'utilisation d'ordinateurs portables dans les salles de conférence peut créer des problèmes analogues.

Services de restauration

33. Une cafétéria, un restaurant et un bar sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment F. Le restaurant est ouvert de 11 h 30 à 14 h 30 (il est recommandé de réserver une table en téléphonant au 26026, poste 4877). La cafétéria est ouverte de 7 h 30 à 10 heures et de 11 h 30 à 14 h 45. Le bar à café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30. On trouvera des snacks et des boissons aux bars à café du bâtiment M, ouverts de 9 heures à 16 h 30 pour celui du rez-de-chaussée et de 9 heures à 16 heures pour celui du 1^{er} étage. En outre, des déjeuners et des réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne par la société WIWAG, F-184C, téléphone 26026, poste 4875 ou 4870.

Voyages

34. Les agences de voyage Carlson Wagonlit Travel et American Express offrent leurs services aux participants pour tout ce qui touche aux voyages, au tourisme, à la location de voitures et aux excursions. L'agence Carlson Wagonlit Travel est située au rez-de-chaussée du bâtiment F, et est ouverte de 8 h 30 à 17 heures. L'agence American Express se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment C, et est ouverte de 8 h 30 à 17 heures.

Accueil, déplacements, réservation de chambres d'hôtel et obtention de visas

35. Le Secrétariat regrette de ne pas être en mesure d'aider les délégations à réserver des chambres d'hôtel ni à accomplir les formalités d'obtention de visas. En outre, les délégations ne seront pas accueillies à leur arrivée à l'aéroport et devraient donc prendre leurs dispositions pour leurs propres déplacements à Vienne. Il leur est recommandé de s'adresser à cette fin à leur mission diplomatique.

Annexe

[EN-TÊTE]

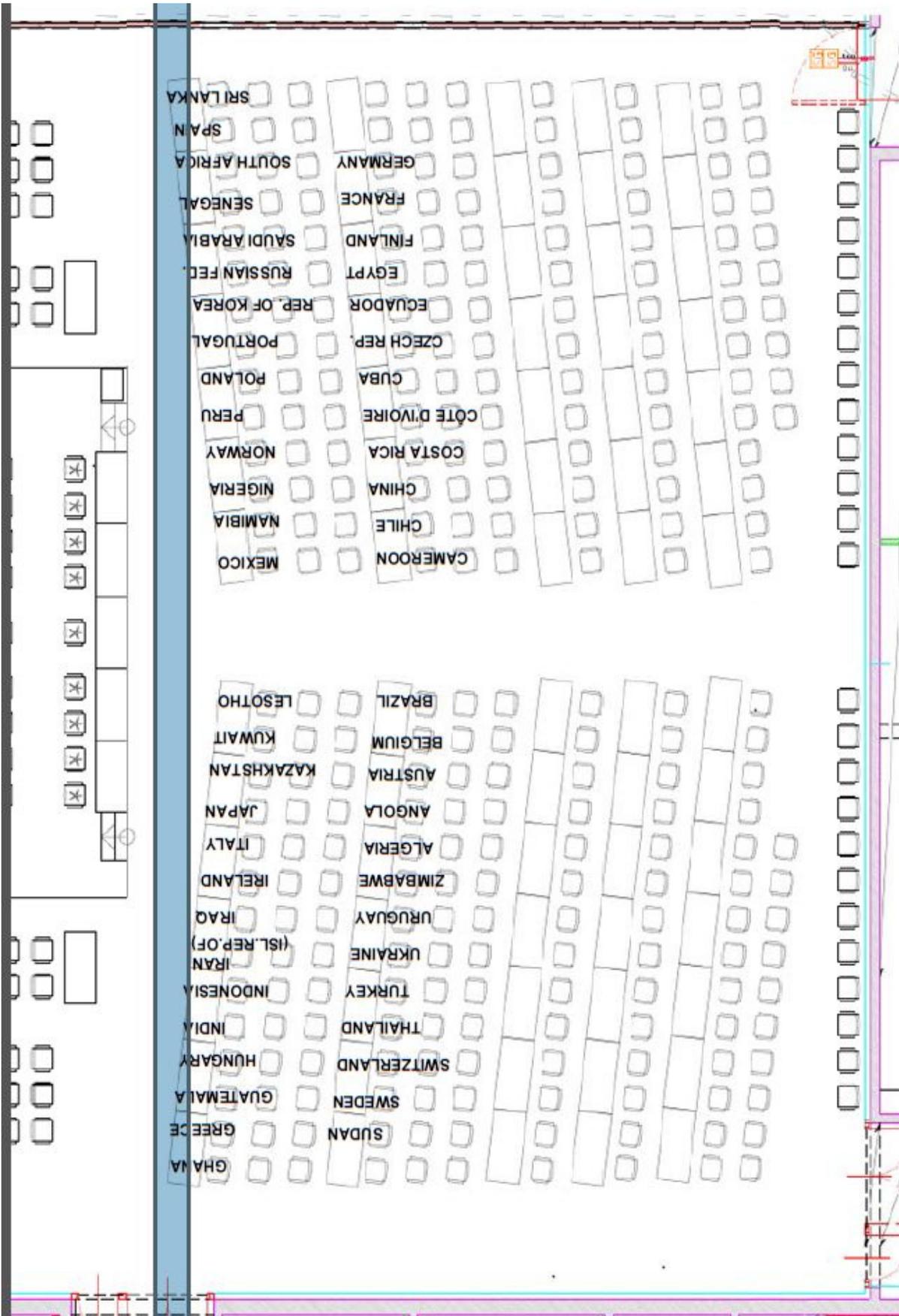
La Mission permanente de [PAYS] auprès de l'ONUDI a l'honneur d'informer le Secrétariat des organes directeurs de l'ONUDI que le véhicule dont les caractéristiques figurent ci-dessous aura besoin d'accéder au Centre international de Vienne (Porte 2) du 20 au 22 novembre 2012 afin de déposer et de prendre les membres de la délégation du [PAYS] participant à la quarantième session du Conseil du développement industriel.

Numéro de plaque d'immatriculation:

Nom du conducteur:

[Date]

[Sceau officiel]



SALLE DU CONSEIL B